

Repérage, diagnostic et principes de prise en charge du TDAH chez l'enfant à partir de 7 ans et l'adolescent

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION

Vendredi 4 Juillet 2025

**Formadys, 3 square Stalingrad,
13001 Marseille**

FORMADYS

Repérage, diagnostic et principes de prise en charge du TDAH chez l'enfant à partir de 7 ans et l'adolescent

Taux d'accomplissement & de performance

Depuis 2022 : 39 participants
Taux de satisfaction : 4,58/5

Modalités de déroulement & durée

- Nombre de participants : 15 max.
- 7 heures - 1 journée
- Formation en présentiel
- CMA la Barasse 13011 Marseille

Tarifs & financements

- Prise en charge à titre individuel : **380 € HT***
- Prise en charge employeur / DPC (Action N° 43372425003) : **380 € HT***
- Prise en charge "Généraliste Résodys" : **200 € HT***

Contact

04 91 46 07 34
formadys@neurodyspaca.org

L'accent mis ces dernières années par les pouvoirs publics sur la nécessité de formation des médecins autour des troubles du neurodéveloppement (TND), notamment l'extension récente des Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) à la tranche d'âge de 7-12 ans où cette pathologie est prévalente, implique de développer l'offre de formation au Trouble Déficit d'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA(H)). Tout récemment, la Haute Autorité de Santé a publié des recommandations très détaillées et internationalement validées concernant le repérage le diagnostic, et les aspects modernes de la thérapeutique. La présente formation s'adresse à tout médecin, généraliste ou pédiatre, amené à suspecter, évaluer, diagnostiquer, orienter et éventuellement traiter le TDAH chez un enfant de plus de 7 ans ou un adolescent. La formation initiale des médecins sur cette thématique étant particulièrement limitée, il nous est apparu pertinent de proposer un vaste contenu pédagogique, couvrant à la fois les bases générales nosographiques, démographiques et physiopathologiques de la maladie, avant d'aborder par le détail l'ensemble de l'éventail des outils disponibles pour le repérage et le diagnostic, ce de façon la plus conforme possible aux données de la littérature scientifique et aux préconisations de l'HAS.

Dans sa dernière publication, la HAS envisage la possibilité d'autoriser tout médecin spécialiste ou généraliste à prescrire les médicaments du TDAH, ce qui jusqu'ici, n'était pas le cas des généralistes. C'est pourquoi, nous incluons ces derniers dans le public cible de la présente formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Former les spécialistes non hospitaliers tels que les médecins de ville neurologues, pédiatres et pédopsychiatres dans le cadre de nouvelles modalités ANSM.

PUBLIC & PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux praticiens exerçant dans le libéral :

- Neurologie
- Neuropsychiatrie
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Pédiatrie
- Médecine Générale

MODALITES & DELAIS D'ACCES

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 15 jours avant la date de démarrage de la formation.

FORMADYS

LES INTERVENANTS



Dr Michel HABIB
Neurologue
Neurodyspaca
/Formadys
Marseille



**Dr Séverine
LE MENESTREL**
Pédiatre
Formadys-Résodys
Aix-en-Provence



Dr Ziyad ELIAS
Neurologue
Résodys Toulon

ACCESSIBILITÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Un entretien téléphonique sera réalisé avec notre référent handicap pour s'assurer de l'accessibilité à nos formations et le cas échéant des adaptations à mettre en œuvre dans la mesure des possibilités de l'organisme. Notre référent handicap peut vous orienter pour l'obtention d'aides financières spécifiques : l'AGEFIPH (pour le secteur privé) ou le FIPHFP (pour le secteur public).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive (cours magistraux)
- Méthode active (ateliers)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En entrée de formation : Évaluation diagnostic avec un questionnaire d'auto-évaluation
- En fin de formation : Évaluation sommative avec un test d'acquisition des connaissances

EVALUATION DE LA FORMATION PAR LES PARTICIPANTS

- Bilan à chaud : en issue de formation, un questionnaire est soumis aux participants pour mesurer leur niveau de satisfaction sur plusieurs critères
- Bilan à froid : 3 mois après la fin de la formation, un questionnaire est soumis aux participants pour mesurer l'impact et l'intégration des apports de la formation dans leur pratique professionnelle

SUIVI ET SANCTION DE LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, l'assiduité des participant(e)s est attestée par leurs émargements sur les états de présence.

À l'issue de la formation, nous vous remettons une attestation de fin de formation.